



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

<https://comitebasnormand.club.ffbridge.fr>

---

## Compte-rendu de la Réunion du 26 juin 2021

**Présents** : Etienne CHOQUETTE, Michel HOSTEING, Patrice PELLETIER, Christian PETITJEAN, Danielle RUFA, Francis SAILLARD, Rémi ZILLER.

**Absents excusés** : Bernard CHATILLON, Christophe DEFER, Michel HOBEIKA, Aline MODAT.

**Démissionnaire** : Jean-Jacques LEGRAND.

---

*Le président déclare la réunion, organisée sur Zoom, ouverte à 10 h. Il remercie les présents et explique pourquoi certains n'ont pu se joindre à cette réunion.*

### **Approbation du compte-rendu de la précédente réunion.**

Approbation à l'unanimité.

### **Exposé du travail réalisé depuis septembre 2020 :**

Organisation la Coupe Virtuelle du Comité en novembre et décembre : Francis a pu réunir la majorité des équipes encore engagées en Coupe de France. Cette épreuve a été appréciée par tous les participants.

Nous avons mis en ligne le nouveau site Internet du Comité grâce notamment au travail de Rémi et Marina après le travail de base initié par Louis Chagnon.

Situation des Clubs : 21 clubs sur 28 ont ré ouverts ou le seront dans les tous prochains jours. Une inquiétude pour le club d'Andaine (Bagnoles de l'Orne) : 0 licence en 2020-2021, et le club de Falaise : 1 seul licencié. Il faudra suivre de près le devenir de ces clubs.

Rémi fait le point sur la situation du Club de Deauville. Le Comité a pour vocation d'aider les clubs dans leur fonctionnement et s'est investi pour que le club de Deauville ne disparaisse pas, comme il serait fait pour toutes les autres entités de notre Comité qui en exprimeraient le besoin. Le club de Deauville ayant été mis « à la porte » par la Municipalité de Deauville, après une fastidieuse recherche pour retrouver des

locaux, il s'installe au Casino de Villers-sur-Mer ou il pourra disposer d'une grande et belle salle. Des éléments complémentaires seront donnés pour son fonctionnement durant les mois d'été. Cette situation sera-t-elle pérenne ?... Nous l'espérons.

Michel fait le point sur la situation financière.

Au titre des Recettes : nous avons bénéficié des indemnités de chômage partiel pour notre salariée (Marina) de décembre 2020 à mai 2021, variable en fonction des heures effectuées. De plus, nous avons bénéficié de l'aide Covid mise en place par le gouvernement pour toutes les entreprises d'au moins un salarié et cette aide s'est traduite par une subvention de 10 000 € pour les mois d'Avril et Mai selon le calcul du différentiel établi sur le chiffre d'affaires entre 2019 et 2020. La même demande va être faite pour le mois de Juin.

Au titre des dépenses : moins de charges salariales, moins de frais d'arbitrage, moins de frais de fonctionnement (chauffage). La situation du Comité, alors que nous avons budgétisé un déficit de 30 000 €, et grâce aux subventions, montre un résultat positif. Soit en trésorerie la somme de 150 000 €. Le comité envisage des actions principalement pour le développement.

Christian a apprécié la possibilité de jouer sur RealBridge. La dualité entre « présentiel et virtuel » ouvre une discussion. Christian fait part de son inquiétude pour la reprise des joueurs dans les clubs et a constaté que l'utilisation de RealBridge a apporté une aide financière non négligeable durant cette période et envisage de conserver une rencontre en virtuel.

Une question est posée sur les sommes qui sont provisionnées par les licenciés sur le compte fédéral. Il est rappelé que les engagements en compétition seront gérés financièrement par la fédération. Les clubs devront (dans certains cas) se substituer aux joueurs réticents et se feront ensuite rembourser par ceux-ci.

Rémi fait le point sur le développement : deux axes importants : La Foire de Caen et la Transat Jacques Vabre.

La Foire de Caen aura lieu du 17 au 26 Septembre 2021. Le comité a réservé un stand durant la totalité de sa durée. Il est fait appel à toutes les bonnes volontés afin que l'animation et la présence sur le stand y soient permanentes. Nos jeunes (Louis, Aurélien, ...) mettront particulièrement l'accent sur la découverte du bridge par les enfants, bon moyen pour toucher les adultes. Néanmoins un public plus large sera visé. Une discussion s'instaure sur les retombées dont les clubs extérieurs au Calvados pourraient bénéficier. Cette Foire est une grande foire régionale, elle draine une forte population du Calvados, mais aussi de l'Orne et de la Manche, elle représente une opportunité d'être présent et de présenter nos activités et tout l'intérêt que nous pouvons apporter à un panel de population jeune et moins jeune. Les flyers regroupant les coordonnées de tous les clubs y seront largement distribués.

La Transat Jacques Vabre. Le « village » sera ouvert du 29 octobre au 7 novembre au Havre. Nous sommes partenaires dans cette manifestation avec le Comité de Haute Normandie et la Fédération. Certes notre présence physique sur cette manifestation sera limitée, mais elle peut profiter aux clubs situés au nord du Calvados, puisqu'il suffit de franchir le Pont de Normandie pour trouver le club d'Honfleur, et pas très loin Deauville, Pont l'Évêque et le club de la Risle.

### **Approbation du Calendrier 2021/2022 des compétitions**

Chaque participant a reçu le calendrier ainsi que les sites : pas de remarque.

Etiennette précise qu'aucun centre n'est encore défini pour le Trophée de France et la finale de la Coupe des Clubs. Si la Finale de la Coupe des clubs est maintenue, ce qui est probablement le cas, le Tournoi de Saint-Lô aura lieu le 26 Juin. Cette date tardive ne permet pas de calculer les P.P. et P.E. pour la saison 2021-2022. Il est donc proposé que ce tournoi soit en fait le 1<sup>er</sup> tournoi de la saison 2022-2023.

Pour l'attribution des sites, la commission a tenu compte de la baisse probable de participation aux différentes épreuves. Un problème est soulevé pour l'attribution du site des demi-finales Promotion et Honneur attribuées à Alençon. Après plusieurs possibilités envisagées et après l'intervention de Patrice,

Nogent ne s'étant pas vu attribuer de site, il est décidé qu'Alençon garde la Promotion, et l'Honneur sera joué à Nogent.

Les Interclubs : la difficulté vient principalement de la division 2, épreuve qui n'est pas allée à son terme, les demi-finales commencées en octobre dernier n'ayant pas conduit à une finale compte tenu de l'arrêt des compétitions. Il était prévu que la division 1 se joue à 16 équipes en 2020-2021, contre 12 en 2019-2020. La baisse des compétiteurs n'est pas favorable à mettre 16 équipes en division 1 pour 2021-2022. Cette éventualité impacterait la division 2 et par voie de conséquence les divisions 3 et 4. Tenant compte de ce contexte, il a été décidé de passer à 14 équipes en division 1, les deux équipes vainqueur des demi-finales et l'équipe arrivée meilleure seconde dans ce classement permettront à leurs clubs de gagner une place en division 1. Les clubs seront informés par Francis du nombre d'équipes dont ils disposeront dans chacun des niveaux. Les qualifications déjà réalisées ne permettent pas de modifier à priori les effectifs en divisions 2, 3 et 4. Leur nombre sera affiné en fonction des équipes inscrites.

Sites : Étienne explique la raison pour laquelle on trouve notifié deux lieux pour une épreuve. Hérouville et Caen. La raison en est simple : si la date correspond au jour du tournoi de régularité d'un des deux clubs, l'épreuve sera organisée en conséquence afin de ne pas spolier ceux-ci de leur tournoi de régularité.

Francis nous fait part du courrier que lui a adressé Christophe Defer : le souhait de créer en virtuel un simultané sur des soirées, proposition également faite par la commission des compétitions. Il est alors décidé de créer le « Simultané virtuel du comité » sur quatre soirées : lundi 22 Novembre 2021, mercredi 1<sup>er</sup> Décembre 2021, jeudi 6 Janvier 2022 et mardi 25 Janvier 2022 à 20 heures. Un classement sera effectué sur les trois meilleurs résultats, le comité attribuant alors des points d'expert.

### **Droits d'inscription aux compétitions**

Francis rappelle qu'il faut tenir compte de la perte envisageable de licenciés, les recettes s'en trouveront affectées. Mais il paraît opportun de diminuer les droits d'inscription sur les épreuves Promotion. Il propose, sur l'idée de Bureau Exécutif, de réduire les droits d'engagement pour les épreuves par paire à 6 € en sélection et à 12 € en finale de comité, sachant que la fédération prélève une part non négligeable, ces épreuves seront donc déficitaires, mais un effort doit être porté sur cette catégorie afin de favoriser le retour des adhérents et leur inscription dans les épreuves qui leur sont proposées. De même, pour l'espérance par 4 (32 €), championnat 1-2-3-4, interclubs division 5 et promotion par quatre (40 €). Ces réductions ne sont valables que pour la prochaine saison.

### **Assemblée Générale 2020 – 2021**

La date du dimanche 10 Octobre 2021 est retenue. Il est envisagé de faire de cette Assemblée une Assemblée de Fête aussi large que possible.

Schéma proposé : assemblée le matin dans les nouveaux locaux d' Hérouville, suivi d'un repas offert (site de Caen Bridge), et d'un tournoi l'après-midi à Hérouville sous le signe du renouveau, doté de récompenses.

### **Cooptation**

Jean-Jacques Legrand ne souhaitant pas poursuivre son action dans le Conseil d'Administration, il propose la candidature de Jean-François Faucon, celui-ci étant le successeur probable de Jean-Jacques à la Présidence du Club des Lutins de Luc-sur-Mer. Accord unanime des présents dès sa prise de présidence.

## **Actions Fédérales menées à la rentrée**

La fédération est accompagnée par le cabinet Julhiet Sterwen, cabinet de conseil en transformation et innovation, pour notamment mettre en place une communication moderne et ciblée.

Des actions (+ de services, + de proximité) seront mises en place pour recréer du lien avec les licenciés qui ont décroché, et renforcer la relation avec les licenciés qui ont continué à jouer. Elle proposera aux clubs d'organiser des tournois en ligne.

Elle va mettre en place des actions tentant à se rapprocher des clubs et des joueurs non affiliés, un tuteur étant nommé par comité à cet effet.

Une réforme du classement est à l'étude : elle pourrait déboucher sur deux classements, le Classement National (l'actuel) et le Classement Compétitions, reflet des performances des joueurs de compétition. En effet, l'accroissement de l'offre de tournois accentue la possibilité de cumuler des points seulement par une grande assiduité.

*Fin de la réunion à 12 h.*

Le Président du Comité

Francis SAILLARD